

Eaux polluées par des hydrocarbures, eaux susceptibles d'être polluées *eaux résiduaires*

Témoins de Jéhovah	Lois et décrets (LODA)	Abroge
--------------------	------------------------	--------

Date	06/10/1967
Juridiction / Nature	ARRETE
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006129941

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] hydrocarbures sont notamment (à l'exclusion des effluents en provenance des équipements sanitaires et des services sociaux) : Les eaux nécessaires à la mise en oeuvre des procédés de traitement et qui sont en contact [...]

[...] Sont toutefois exclus de cette interdiction les postes de chargement et de déchargement en vrac, l'alimentation en combustible des fours, les amenées d'hydrocarbures sur appareillages mobiles, les postes [...]

[...] Lorsque le calorifuge est susceptible de perdre ses qualités au contact de l'air atmosphérique, il est placé dans une double enveloppe étanche maintenue sous pression au moyen d'un gaz sec. [...] Les accessoires (tuyauteries, robinets...) en contact avec les hydrocarbures à basse température doivent être conçus et réalisés pour cet usage, et en particulier construits en matériaux de résilience [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE du 6 octobre 1967, « Eaux polluées par des hydrocarbures, eaux susceptibles d'être polluées *eaux résiduaires* ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006129941> (consulté le 29 août 2026).